



---

## **Pour des soins de santé sociaux, globaux, autodéterminés et adaptés à l'âge**

### **Le PS60+ rejette fermement un système de soins de santé à deux vitesses.**

Depuis l'introduction du nouveau système de financement des soins en 2011, les prestations de soins et d'assistance sont facturées séparément. Les coûts de l'assistance doivent être assumés par les personnes concernées.

Cependant, des soins de santé de qualité comprennent un soutien global au quotidien, des conseils, de l'aide et des soins infirmiers. Selon une étude publiée en septembre 2021 sur mandat de la fondation indépendante Schiller, 620'000 personnes âgées de plus de 65 ans en Suisse - ce qui correspond à 40 % de l'ensemble des personnes âgées de plus de 65 ans - ont besoin d'aide et d'assistance pour ne pas plonger dans la solitude, voire la déchéance. Les personnes à faibles revenus renoncent souvent en raison des coûts à ces services pourtant nécessaires.

L'absence de soins globaux entraîne non seulement une grave détérioration de la santé des personnes âgées, mais favorise aussi manifestement leur déchéance ou leur solitude. En outre, cette situation entraîne souvent une surcharge de travail pour les proches aidants.

Le danger des soins à deux vitesses existe tout au long de la vie et donc aussi en fin de vie. Les différentes offres de soins et de soutien dans la dernière phase de la vie avec un dispositif de soins palliatifs doivent être accessibles à tous et doivent être financièrement abordables pour tous en fonction des besoins.

Le financement des soins globaux aura un coût. On peut toutefois supposer qu'il sera « rentable » à long terme grâce à une diminution des coûts liés à la maladie et aux conséquences sociales.

### **Le PS60+ demande donc l'élaboration d'une loi-cadre fédérale qui régleme de manière exhaustive les soins de longue durée et l'aide et l'assistance aux personnes âgées à l'échelle nationale.**

Les soins et l'assistance font partie intégrante du service public : il faut un dispositif global qui englobe non seulement les prestations de soins infirmiers, mais aussi l'aide et l'assistance à la personne, la participation sociale, la vie quotidienne, la gestion du ménage, le conseil et la coordination. En conséquence, le PS60+ s'engage à développer des projets innovants pour des systèmes nationaux et cantonaux de financement des prestations de soins et d'assistance.

Toutes les personnes, quelle que soit leur situation financière, doivent avoir accès à une aide globale par des soins infirmiers et psychologiques, par de l'aide sociale et de l'assistance à la vie domestique quotidienne.

Cela s'applique tout au long de la vie et donc aussi à la fin de la vie. Toute personne doit pouvoir vivre sa dernière période de vie dans la dignité, sereinement, sans douleur et en étant bien soignée et aidée. De même, elle ne doit pas être préoccupée par des soucis financiers.